



Communes rattachées au secteur du collège de Châtelailлон

publié le 03/09/2015 - mis à jour le 26/04/2020

Le secteur de recrutement du collège André Malraux s'étend sur les sept communes suivantes :

ANGOULINS : Uniquement dans sa partie sud délimitée par RD 202, la rue Personnat, la rue de Verdun (exclue), la rue des Salines (exclue), la route de la Douane (exclue) et la pointe du Chay (exclue)

CHATELAILLON-PLAGE

GROLLEAU

SAINT-VIVIEN

SALLES-SUR-MER

THAIRE D'AUNIS

YVES



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.